



# Inventaire des mares d'Ile-de-France

## Rapport d'activités 2016

### Société nationale de protection de la nature



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Énergie





# Inventaire des mares d'Ile-de-France

## Rapport d'activités 2016

2016

Auteurs : SNPN - Valérie GUITTET, Elodie SEGUIN, Marie MELIN, Aurélie GENET

©Photos page de couverture : SNPN

**Société nationale de protection de la nature**

9, rue Cels

75014 Paris

[snpn@wanadoo.fr](mailto:snpn@wanadoo.fr) / [www.snpn.com](http://www.snpn.com)

Tel : 01 43 20 15 39 / Fax : 01 43 20 15 71

**Référence bibliographique à utiliser :**

GUITTET V., SEGUIN E., MELIN M. & GENET A., 2016. Inventaire des mares d'Ile-de-France - Rapport d'activités 2016. 15 p.

## Sommaire

Préambule .....	5
1 Animation de l'inventaire des mares d'Ile-de-France .....	6
1.1 Le site internet a fait peau neuve en 2016.....	6
1.2 Bilan des données collectées.....	8
1.3 Les Rencontres régionales : un nouveau rendez-vous annuel pour les participants à l'inventaire des mares d'Ile-de-France.....	9
2 Sensibilisation / éducation / expertise.....	10
2.1 Assurer l'animation du réseau « Mares d'Ile-de-France » .....	10
2.2 Apporter l'expertise de la SNPN sur les mares.....	10
2.3 Organiser des activités éducatives autour de la mare .....	11
2.4 Coordination de la Fête des mares.....	12
2.5 Publication SNPN - CAUE d'Ile-de-France : guide à l'usage des collectivités territoriales ....	13
3 Perspectives 2017.....	14

## Préambule

La définition d'une mare retenue dans le cadre de l'inventaire des mares d'Ile-de-France est la suivante : « la mare est une étendue d'eau à renouvellement généralement limité, de taille variable pouvant atteindre un maximum de 5 000 m<sup>2</sup>. Sa faible profondeur, qui peut atteindre environ deux mètres, permet à toutes les couches d'eau d'être sous l'action du rayonnement solaire et aux plantes de s'enraciner sur tout le fond. De formation naturelle ou anthropique, elle se trouve dans des dépressions imperméables, en contextes rural, périurbain voire urbain. Alimentée par les eaux pluviales et parfois phréatiques, elle peut être associée à un système de fossés qui y pénètrent et en ressortent ; elle exerce alors un rôle tampon au ruissellement. Elle peut être sensible aux variations météorologiques et climatiques, et ainsi être temporaire. La mare constitue un écosystème au fonctionnement complexe, ouvert sur les écosystèmes voisins, qui présente à la fois une forte variabilité biologique et hydrologique interannuelle. Elle possède un fort potentiel biologique et une forte productivité potentielle » (d'après le programme national de recherche sur les zones humides<sup>1</sup>).

Malgré leur grande valeur (écologique, économique, sociale, etc.) et bien que les mares représentent l'un des habitats d'eau douce les plus vulnérables et les plus menacés par les activités humaines, elles restent malheureusement peu protégées par les législations nationales et européennes. En l'absence de mesures adaptées de protection et de conservation des mares, la France perdra progressivement ces milieux inestimables et la biodiversité unique qui leur est associée. Il est donc urgent de protéger, renforcer et maintenir ces milieux en France.

Certaines initiatives en faveur de la protection des mares sont heureusement menées dans certaines régions. En Ile-de-France, des programmes et actions en faveur de ces milieux avaient déjà été engagés par différentes structures. Cependant, malgré l'abondance des mares en Ile-de-France (estimée à 30 000 mares environ), l'état des lieux à l'échelle régionale était encore très incomplet. Il paraissait alors indispensable d'améliorer la connaissance des mares et de leur contribution au patrimoine naturel régional, de dégager la multitude des fonctions qu'elles remplissent et de sensibiliser le public à leur fragilité ; dans l'objectif d'aboutir, à terme, à la mise en œuvre d'une politique de préservation concertée des mares en Ile-de-France.

Depuis 2007, la SNPN participe à la préservation des zones humides en région Ile-de-France. C'est au cours de ce travail et au regard des premières prospections et analyses que la SNPN a pu constater l'urgence d'agir en faveur des mares. Elle lance alors en 2010 un programme régional de recensement participatif des mares : l'inventaire des mares d'Ile-de-France.

Par ailleurs, cet inventaire dépasse l'objectif du simple recensement à un instant « t » puisqu'il s'agit aussi d'initier une véritable dynamique régionale de préservation de ces milieux.

Les méthodes et protocoles mis en place dans le cadre du programme sont détaillés dans le rapport ayant pour référence : SNPN, 2013. Inventaire des mares d'Ile-de-France - Bilan 2011-2012. 134 p. (en téléchargement sur le site internet de la SNPN : [cliquez ici](#)).

---

<sup>1</sup> Sajaloli B. et Dutilleul C. (2001) : Les mares, des potentialités environnementales à revaloriser. PNRZH. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Agences de l'eau. BRGM. 142 p.

# 1 Animation de l'inventaire des mares d'Ile-de-France

## 1.1 Le site internet a fait peau neuve en 2016

Une grande partie de l'année 2016 a été consacrée à la refonte du site internet dédié à l'inventaire des mares d'Ile-de-France : [www.snpn.mares-idf.fr](http://www.snpn.mares-idf.fr).

La version initiale du site internet, mise en ligne fin 2013, a été développée avec le soutien technique de Natureparif, l'agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France.



Afin de répondre à différentes contraintes techniques (lenteur du site, outil d'export non fonctionnel, téléchargement de photos impossible, etc.), la SNPN sollicite fin 2015 l'appui du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Haute-Normandie, qui développe depuis quelques mois un site internet similaire dans le cadre du PRAM Normandie (Programme régional d'actions en faveur des mares). Leur modèle, transmis gracieusement à la SNPN, sera alors retravaillé pour être adapté à l'inventaire des mares d'Ile-de-France et prendre en compte les spécificités régionales. La mise en ligne de cette nouvelle version est effective depuis août 2016.



Nouvelle page d'accueil du site internet, accessible via [www.snpn.mares-idf.fr](http://www.snpn.mares-idf.fr)

The screenshot shows the homepage of the website. At the top, there is a navigation bar with orange buttons for 'Accueil', 'Présentation', 'Saisie des mares', 'Partenaires', 'Téléchargement', and 'Contacts'. Below this is a large banner image of a pond with reeds and yellow flowers, with the text 'Si les mares m'étaient comptées... Inventaire des mares d'Ile-de-France'. An orange arrow points from the 'Saisie des mares' button to the main content area. The main content area features a map of Paris with green and blue markers indicating mares. To the left of the map is a sidebar with three green filter boxes: 'Affichage' (containing 'Carte des mares'), 'Localité' (with dropdowns for '75 - Paris', 'Commune', and 'Mare'), and 'Statut des mares' (with radio buttons for 'Potentielle', 'Départie', and 'Caractérisée'). In the top right corner, there is a login form with fields for 'Identifiant', 'Mot de passe', and a 'Demande d'identifiant' button, along with a small circular logo.

**« Si les mares m'étaient comptées » : un outil interactif**

Ouverte en novembre 2013, cette plateforme participative est destinée à un large public, et plus particulièrement aux contributeurs de l'inventaire des mares d'Ile-de-France. Elle est accessible sur [www.snpn.mares-idf.fr](http://www.snpn.mares-idf.fr).

Elle permet :

- de visualiser sur photographies aériennes ou cartes au format Google Map l'ensemble des mares potentielles (*i.e.* faisant référence à une potentialité de présence), visitées ou encore signalées disparues, répertoriées dans la base de données de la SNPN ;
- de renseigner ses observations via des formulaires de saisie : localisation et description des mares (fiche de caractérisation), données taxonomiques (flore, amphibiens, odonates) ;
- de signaler une mare en danger ;
- de mettre en ligne des photos ;
- de télécharger de la documentation, etc.

Les intérêts de cette plateforme sont multiples : l'intégration simple et rapide des données, le suivi en temps réel de l'avancée de l'inventaire, la possibilité pour l'observateur de consulter et de modifier facilement ses données, etc.

La migration vers le nouveau site internet s'est faite en trois temps :

- Modification des fichiers sources transmis par le CEN de Haute-Normandie pour les adapter aux spécificités de l'inventaire des mares d'Ile-de-France ;
- Travail sur la base de données d'origine pour qu'elle soit compatible avec la nouvelle structure du site ;
- Mise en ligne de la nouvelle base de données.

La SNPN a toujours en charge l'administration du site, c'est-à-dire la gestion des inscriptions, la validation des données, les échanges avec les utilisateurs, etc. Par ailleurs, elle s'occupe à présent de la maintenance du site (notamment la gestion des éventuels problèmes techniques) et de son développement (amélioration du site et développement de nouvelles fonctionnalités). Enfin, la SNPN se charge de l'administration du serveur sur lequel est hébergé le site (gestion des sauvegardes, lien avec l'hébergeur, etc.).

Le partenariat développé entre la SNPN et Natureparif autour de l'inventaire des mares s'oriente donc à présent vers la valorisation des données acquises, notamment par la mise en place de passerelles entre *Si les mares m'étaient comptées* et *Cettia*. Ceci afin de faciliter les échanges de données et de permettre la mutualisation des informations collectées.

Plus particulièrement, et dans cette optique, le travail réalisé par la SNPN en 2016 a consisté à :

- Sur *Si les mares m'étaient comptées* : une note indique aux observateurs la possibilité de saisir toutes autres données taxonomiques que celles prises en charge par le site internet (flore, odonates, amphibiens) sur *Cettia* (par exemple : reptiles, mammifères, oiseaux, etc. observés sur une mare). Un lien internet permet à l'utilisateur d'accéder directement à *Cettia* ;
- Sur *Cettia* : l'ajout, dans la rubrique Etude et projet, du programme « Inventaire des mares d'Ile-de-France », pour permettre au contributeur d'une donnée d'indiquer sa participation à ce programme, le cas échéant ;

L'ensemble des données taxonomiques récoltées dans le cadre de l'inventaire des mares d'Ile-de-France seront transmises à Natureparif chaque année afin d'alimenter *Cettia*.

La fiche de caractérisation des mares, proposée par la SNPN dans le cadre de l'inventaire des mares d'Ile-de-France\*, a également été modifiée en 2016 afin d'améliorer sa lisibilité et son appropriation par les participants. Cette nouvelle version est disponible dans la rubrique [Téléchargement](#) du site internet.

\* inspirée à l'origine de celle produite par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Basse-Normandie dans le cadre de son programme « mares ».

Dans cette rubrique sont également disponibles l'ensemble des formulaires et méthodes relatifs à l'inventaire des mares, les bilans précédents, les Fiches-Odonates développées par la SNPN, ou encore un tutoriel d'utilisation du site.

Le site internet est toujours en cours de développement, afin d'améliorer sa fonctionnalité (corrections diverses, notamment suite aux retours des utilisateurs) et de proposer un outil plus performant. Par exemple, en 2017, la SNPN souhaite développer un outil d'export utilisable par les contributeurs pour leur permettre d'extraire facilement leurs observations (via l'édition d'un fichier d'export en format excel, exploitable par tous).

## **1.2 Bilan des données collectées**

En novembre 2016, le site dénombre 286 comptes-utilisateurs, actifs (l'utilisateur saisit régulièrement des données) ou non. Depuis la réouverture du site internet, début aout, 16 nouveaux comptes-utilisateurs ont été créés.

A la réouverture du site et suite au travail de « nettoyage » de la base de données, 22 862 objets « mares » cartographiés (tous statuts confondus) et 16 164 données taxonomiques liées aux mares (flore, amphibiens, odonates) ont été importés. De même, 5 878 observations détaillées sur les mares (certaines étant liées à la même mare) ont été importées, dont 5 460 fiches de caractérisation. Ces données proviennent du précédent site internet (extraction de l'ensemble des informations renseignées sur le site par les contributeurs), auxquelles ont été ajoutées des observations saisies par la SNPN directement dans ses bases de données internes, cartographique (SIG) et taxonomique (Serena).

*Remarque : ce nouvel outil devient l'interface unique de saisie des données relatives aux mares (pour les contributeurs comme pour la SNPN). Les outils internes à la SNPN (SIG et Serena) ne seront dorénavant plus utilisés pour réaliser la saisie des données cartographiques et taxonomiques relatives aux mares, ce qui permet d'en simplifier la gestion.*

En novembre 2016, **22 920 objets « mares » cartographiés** (tous statuts confondus) et **16 264 données taxonomiques** liées aux mares (flore, amphibiens, odonates) sont intégrés au site internet (cf. tableaux 1 et 2 page suivante). Ces données ont été récoltées par les participants à l'inventaire des mares d'Ile-de-France (bénévoles ou institutionnels) ou par la SNPN dans le cadre de ses travaux en faveur des zones humides franciliennes, ou encore sont issues de travaux menés par les acteurs du territoire (bibliographie).

Par ailleurs, 5 961 observations détaillées sur les mares sont renseignées, dont **5 541 fiches de caractérisation** (certaines fiches pouvant correspondre à la même mare, d'où le nombre plus important de fiches dénombrées par rapport au nombre d'objets « mares caractérisées » cartographiés, cf. tableau 1 page suivante).



Tableau 1 : Nombre d'objets « mares » cartographiés par statut (degré de description) et par département (en novembre 2016)

Département	Mares potentielles	Mares vues	Mares caractérisées	Mares disparues	Nb total de données
75	0	82	22	0	104
77	7 157	1 266	2 439	235	11 097
78	3 161	837	930	205	5 133
91	1 421	1 180	1 155	153	3 909
92	136	22	64	1	223
93	157	48	50	4	259
94	150	290	138	10	588
95	905	284	381	37	1 607
<b>Total</b>	<b>13 087 (57 %)</b>	<b>4 009 (17,5 %)</b>	<b>5 179 (22,5 %)</b>	<b>645 (3 %)</b>	<b>22 920</b>

Tableau 2 : Nombre de données taxonomiques récoltées par taxon (en novembre 2016)

Nombre de données « amphibiens »	1 936
Nombre de données « odonates »	2 260
Nombre de données « flore »	12 068
<b>TOTAL</b>	<b>16 264</b>

Depuis la réouverture du site internet, 21 observateurs (hors SNPN) ont contribué à faire progresser les connaissances sur les mares d'Ile-de-France (localisations, caractérisations et/ou inventaires de mares renseignés sur le site). Merci à P. Agnès, V. Bureau (commune de Villevaudé), F. Cathudal (IASEF), C. Chabert, M. Destrieux-Dagorn, J. Ducos (NaturEssonne), J-M. Ducos (NaturEssonne), M-C. Dumoutier (ATENA 78), J. Dupont, S. Forteaux (DRIEE-IDF), A. Gerbaud (SIARCE), A. Kaci (PNRVF), M. Latapie, N. Lemaire, J. Lemarquand (IASEF), G. Leveslin, F. Moreau, C. Morlon, J-P Pautrat (IASEF), E. Rey et V. Van de Bor (PNRGF).

### **1.3 Les Rencontres régionales : un nouveau rendez-vous annuel pour les participants à l'inventaire des mares d'Ile-de-France**

Pour ces premières Rencontres régionales, organisées en partenariat avec NaturEssonne et le PNR du Gâtinais français, la SNPN proposait aux participants la visite de deux types de mares assez particulières, et peu représentées en Ile-de-France : les mares de platières et les mouillères. Les unes formées grâce à la présence de dalles de grès, rendant le sol imperméable ; les autres en plein champ cultivé, sur des sols limono-argileux ; toutes sont liées à des enjeux de conservation forts en Ile-de-France, abritant des espèces particulières adaptées à ces milieux temporaires.



Le matin, accompagné par Alain Fontaine (NaturEssonne), le groupe a exploré la platière de Coquibus (91), en Forêt Domaniale des Trois Pignons (avec nos remerciements à l'ONF pour en avoir autorisé)



l'accès) à la recherche de sa flore si particulière. Reptiles, batraciens et odonates n'étaient pas en reste ! L'après-midi était consacré à la visite de la Plaine de Bière (77) et ses mouillères, guidée par Vincent Van de Bor (PNR du Gâtinais français). Etoile d'eau, ratoncule naine, crapaud calamite et chevalier cul-blanc ont fait le bonheur des participants.

Rendez-vous est donné l'année prochaine pour de nouvelles Rencontres.

## 2 Sensibilisation / éducation / expertise

### 2.1 Assurer l'animation du réseau « Mares d'Ile-de-France »

- **Google groupe « Mares d'Ile-de-France »**

Il s'agit d'une plateforme de discussion permettant de mettre en relation les participants à l'inventaire des mares, et plus largement toute personne intéressée par ce sujet. L'objectif est de faciliter les échanges sur le programme et sur le site internet lui étant dédié, et de manière générale de mutualiser les informations et les connaissances sur la thématique des mares et des espèces associées. La SNPN publie régulièrement sur le Google groupe afin d'en assurer l'animation. **132 membres** sont inscrits au Google groupe à ce jour (en novembre 2016), accessible via l'adresse suivante : <http://groups.google.com/group/snpn-mares-idf>.

- **Newsletter « Inventaire des mares d'Ile-de-France »**

Cette lettre d'information trimestrielle (quatre numéros par an) a pour objectifs de promouvoir le programme afin d'accroître le nombre de participants, mais aussi d'alimenter la dynamique régionale de préservation de ces milieux en diffusant de l'information (rubriques thématiques), des retours d'expérience, des actualités, etc. **882 personnes** sont destinataires de la newsletter à ce jour (en novembre 2016). Toutes les précédentes publications sont consultables sur le site internet de la SNPN, rubrique [Mares >> Inventaire des mares d'Ile-de-France](#).

### 2.2 Apporter l'expertise de la SNPN sur les mares

La SNPN est régulièrement contactée par des organismes et des particuliers en demande de conseils sur l'aménagement et la gestion des mares, les moyens (notamment réglementaires) d'assurer leur protection, d'outils d'animation sur le thème de la mare, etc. En 2016, elle a notamment été sollicitée par les communes de Villejust (91), de Limours (91) et du Raincy (93), pour des conseils sur l'entretien et la valorisation des mares communales. La SNPN est également sollicitée pour signaler et aider à stopper des atteintes (pollution, remblaiements, projets d'urbanisation, etc.) constatées sur les mares, signalements qu'elle relaie aux acteurs adéquats (associations locales de protection de la nature, police de l'environnement, etc.).

### 2.3 Organiser des activités éducatives autour de la mare

- **Participation à la « semaine de l'éducation à la nature » organisée par la Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne (FDC 77)**

La SNPN a participé à la « semaine de l'éducation à la nature », organisée par la FDC 77 du 9 au 13 mai 2016, à destination de classes de primaire et de collège. Elle s'est associée à Seine-et-Marne environnement pour proposer aux élèves, sur quatre jours, une activité sur le thème de la mare et plus largement des zones humides. La SNPN a assurée l'animation de deux journées sur les quatre.

L'activité se déroulait en deux temps :

- Sur un stand, à l'extérieur : un atelier ludique et participatif intitulé [« A la découverte des mares »](#) (développé par la SNPN et Noé en 2015), composé de trois panneaux et de vignettes à replacer. L'objectif de cet atelier est de savoir reconnaître la mare parmi d'autres étendues d'eau (lac, étang, cours d'eau, ornière, etc.), de connaître les habitants de la mare et de comprendre l'importance de préserver ces milieux. Un dernier panneau créé par Seine-et-Marne environnement a permis d'aborder la diversité des zones humides d'un bassin versant.
- Autour de la mare : visite d'une des mares du domaine, afin de compléter cette approche théorique. Observation et reconnaissance de la faune et de la flore, écoute du chant des anoues, etc.

1 200 élèves de 48 classes et 70 enfants de quatre centres de loisirs ont profité des ateliers mis en place à cette occasion. Les enseignants ont particulièrement apprécié la disponibilité des animateurs et les contenus pédagogiques dispensés (informations communiquées par la FDC 77). Au vue du succès de cette première édition, la FDC 77 a souhaité reconduire la « semaine de l'éducation à la nature » l'année prochaine, du 11 au 19 mai 2017.

- **Participation au Village de la Nature du MNHN**

Pour la seconde année consécutive, la SNPN était présente au Village de la Nature du Jardin des plantes à Paris, organisé par le MNHN à l'occasion de la Fête de la Nature 2016. La journée du vendredi 20 mai était réservée aux scolaires, de niveau primaire et collège. La SNPN a proposé deux activités : l'atelier « A la découverte des mares » pour les plus jeunes, ainsi qu'une animation autour de la mare du jardin écologique pour les plus grands.



Tout le weekend, les visiteurs ont retrouvé la SNPN sur son stand, aux couleurs de la mare. L'occasion de sensibiliser petits et grands à la préservation de ces milieux exceptionnels et fragiles.

○ **Sortie « amphibiens » pour les élèves du CHEP du Tremblay-sur-Mauldre (78)**

En 2016, la SNPN a animé une sortie nocturne pour une quinzaine d'élèves d'un lycée professionnel, le CHEP du Tremblay-sur-Mauldre (78), autour des mares de la ferme de la Tremblaye (la Boissière-Ecole), un organisme partenaire du lycée. La sortie avait notamment pour objectifs de familiariser les élèves avec la mise en place d'un protocole d'inventaire, et d'apprendre à reconnaître les différentes espèces d'amphibiens du site.

## **2.4 Coordination de la Fête des mares**

Depuis trois ans, la SNPN coordonne la **Fête des mares** en Ile-de-France. Elle propose aux acteurs franciliens de se mobiliser, la première semaine de juin, en organisant des activités sur le thème de la mare. Sorties, ateliers pédagogiques, chantiers, projections de films, conférences, expositions, etc. sont l'occasion de faire connaître ces milieux et de sensibiliser la population à l'intérêt de les préserver.

Cette année, **24 activités** ont été programmées en Ile-de-France, du 30 mai au 5 juin, par **près d'une trentaine de partenaires franciliens**. La SNPN tient à remercier, pour leur mobilisation : à Paris, la Maison Paris Nature (Mairie de Paris) ; en Seine-et-Marne, l'AVEN du Grand Voyeux, la mairie de La Chapelle-Gauthier (avec le soutien de l'IRH et de la LPO), Secondes Nature, Seine-et-Marne environnement ; dans les Yvelines, le parc de Thoiry ; en Essonne, le Conseil départemental – Conservatoire des ENS (avec le soutien de l'ONF et de la mairie de Guillerval), la mairie de Breuillet (avec le soutien du CPN Val d'Orge/LPO), la mairie des Molières (avec le soutien d'Athéna) ; dans les Hauts-de-Seine, le Conseil départemental, la mairie de Colombes ; en Val-de-Marne, le Conseil départemental (avec le soutien des Amis de la Forêt Notre-Dame), la Maison de l'environnement du Val-de-Bievre ; en Val d'Oise, le Conseil départemental, A l'écoute de la Nature, Gardiane, l'IASEF, la mairie de l'Isle-Adam, la SEVE et l'Opie ; ainsi que les propriétaires des mares visitées à cette occasion.

Les événements climatiques exceptionnels de la fin du mois de mai ont malheureusement perturbé le déroulement de la Fête. Certaines activités ont été reportées, d'autres réduites. Malgré tout, près de **330 personnes** se sont retrouvées autour des mares franciliennes cette semaine là. Le bilan de l'édition francilienne 2016 de la Fête des mares est disponible sur le site internet de la SNPN, rubrique [Fête des mares en Ile-de-France](#).

Remarque : la SNPN devait initialement animer deux activités dans le cadre de la Fête des mares, en partenariat avec le Conseil départemental de l'Essonne (intégrée à l'opération *Jardin naturel sensible*) et avec le Conseil départemental du Val d'Oise (dans le cadre des *Sorties Nature du Val d'Oise*). Ces deux activités ont été annulées quelques jours avant en raison des intempéries.

En 2016, la Fête des mares est devenue une **opération nationale** pilotée par la SNPN, avec l'appui du Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales », et en partenariat avec l'ASPAS, la Fédération des clubs CPN, Noé, l'Union Nationale des CPIE et la Société Herpétologique de France.

17 coordinateurs se sont engagés aux côtés de la SNPN et de ses partenaires en assurant la promotion de l'opération et la mobilisation des animateurs nature, au niveau régional ou départemental.



Une **journée de lancement** de la Fête était organisée à Paris, le samedi 28 mai, au Jardin naturel du 20e arrondissement (en partenariat avec la Mairie de Paris). Près de 150 personnes sont venues découvrir la mare du jardin, observer ses petits habitants et participer aux activités proposées par la SNPN et ses partenaires. Des animations ludiques et pédagogiques sur le thème de la mare, des expositions sur le thème des amphibiens, un spectacle ainsi qu'une conférence ont ravi petits et grands.

Des supports de communication ont été développés par la coordination nationale afin d'assurer une large promotion de l'événement : une affiche A3 (dont une version personnalisable) ainsi qu'un flyer A5 (dont une version déclinée au niveau régional, élaborée en lien avec les coordinateurs locaux).

La prochaine édition de la Fête des mares, qui se déroulera **du 3 au 11 juin 2017**, est d'ores et déjà en préparation. Pour en savoir plus sur cette opération nationale, et pour rejoindre le réseau des organisateurs, consultez le [portail de la Fête des mares](#) et contactez la SNPN.



## 2.5 Nouvelle publication de la SNPN et des CAUE d'Ile-de-France

### À vos mares !

**Prendre en compte les mares dans les projets d'aménagement communaux.**

**Guide à l'usage des collectivités territoriales.**

Fruit d'un travail collectif, coordonné par la SNPN, ce livret de 24 pages est paru en décembre 2016. La SNPN et les CAUE d'Ile-de-France ont souhaité s'associer pour répondre aux questions soulevées par la présence d'une mare sur un territoire communal. Ils invitent à réfléchir, à travers une approche élargie (à une emprise foncière dépassant ses berges, à un réseau d'espaces publics et au site qui l'entoure) à la protection de cet élément tant patrimonial que vivant.

Dans ce livret de 24 pages se rejoignent ainsi deux approches : celle de la SNPN, riche de son expertise scientifique des zones humides, et celle des CAUE d'Ile-de-France, qui accompagnent depuis 40 ans les communes dans leurs projets d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie de leurs habitants.

Un exemplaire du guide sera transmis à chaque commune, communauté de communes et communauté d'agglomération d'Ile-de-France.

Le guide est librement téléchargeable sur [www.snpn.mares-idf.fr](http://www.snpn.mares-idf.fr), rubrique *Téléchargement*.



### 3 Perspectives 2017

La SNPN souhaite poursuivre ses actions en faveur des zones humides franciliennes en se concentrant plus particulièrement sur les mares. Ces actions participent à la mise en œuvre du plan d'actions stratégique du SRCE d'Ile-de-France en visant une meilleure représentation et une meilleure qualité écologique des zones humides franciliennes.

- **Lancer un appel à projets à destination des collectivités et des propriétaires privés**

Les actions menées par la SNPN en faveur des zones humides franciliennes ont débuté en 2007. Dès 2013, ce travail a permis à la SNPN d'initier des mesures conservatoires sur certains réseaux de mares prioritaires.

Aujourd'hui et afin de répondre au plan d'actions stratégique du SRCE francilien, la SNPN envisage de démultiplier ces initiatives en lançant un programme ambitieux de restauration et de création de mares pour recouvrer la fonctionnalité des réseaux de mares d'Ile-de-France. Elle souhaite ainsi mobiliser, à travers un appel à projets, les collectivités et les propriétaires privés pour la mise en œuvre de travaux d'aménagement, de restauration ou encore de création de mares.

- **Initier des actions de conservation *via* la mobilisation des collectivités territoriales**

Le partenariat initié en 2015 avec l'Union régionale des CAUE et les CAUE d'Ile-de-France, poursuivi en 2016, a abouti à plusieurs projets à mener en commun pour 2017. Il s'agit notamment de l'organisation conjointe, sur les différents territoires départementaux, de temps d'échanges à destination des élus locaux sur la thématique des mares. Ces temps d'échanges seront notamment l'occasion de valoriser le livret édité en décembre 2016 (cf. page 13).

Plus largement, la SNPN envisage d'accompagner les communautés de communes et les communes d'Ile-de-France dans leurs projets d'aménagement afin d'assurer une meilleure prise en compte de ces milieux.

- **Poursuivre l'inventaire des mares d'Ile-de-France**

L'inventaire des mares d'Ile-de-France, animé par la SNPN depuis 2010, contribue à leur préservation et à celle des espèces y trouvant refuge, notamment par la transmission des données récoltées aux acteurs franciliens impliqués dans leur connaissance, leur protection et leur conservation : ONCFS, DDT, ONEMA, AEV, ONF, CAUE, structures porteuses de SAGE, Conseils départementaux, DRIEE-IDF, PNR, associations, etc.

En 2016, la mise en ligne d'une nouvelle version du site internet dédié au programme a permis de répondre à un certain nombre de problèmes techniques. En 2017, outre l'administration, la maintenance du site et la gestion des données récoltées sur la plateforme, la SNPN mettra en œuvre des développements pour optimiser sa fonctionnalité et son utilisation par les contributeurs.

La SNPN poursuivra également l'animation du Google groupe « Mares d'Ile-de-France » ainsi que l'édition de la *Lettre d'Infos* trimestrielle.

Elle proposera aux contributeurs de l'inventaire des mares des temps d'échanges (en salle et/ou sur le terrain) pour se familiariser avec les méthodes et les fiches de terrain développées dans le cadre du programme, ainsi qu'avec la plateforme de saisie des données. Enfin, elle organisera les secondes « Rencontres régionales » de l'inventaire des mares.

- **Sensibiliser les franciliens à la préservation des zones humides**

En 2017, la SNPN assurera la coordination de la quatrième édition de la Fête des mares en région Ile-de-France (du 3 au 11 juin). Elle mobilisera les acteurs franciliens en leur proposant d'organiser des activités autour des mares (conférences, animations, expositions, etc.). Elle fournira les outils de communication nécessaires afin d'assurer le succès de l'opération et son appropriation par tous (édition d'un programme régional, diffusion de communiqués, etc.).



Cet événement s'inscrit depuis 2016 dans un déploiement national avec, cette année, le lancement de la Fête des mares à l'échelle nationale, opération coordonnée par la SNPN avec le soutien du Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ».

Plus largement, la SNPN organisera des animations « grand public » sur la thématique des zones humides, en s'inscrivant notamment dans le cadre d'opérations existantes (Journée mondiale des zones humides, Fréquence Grenouille, Fête de la Nature, Fête des mares, etc.).